



YACHT CLUB DE CANNES
depuis 1860

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **Lundi 31 mai 2021 à 18 h**

Membres présents : Jean-François Cutugno, Alain Josserand, Jacques Tabutin, Gérard Blanc, Yves Paoli, Jacques Flori, Jean-Pierre Gailles, Rocco Giorgino, Guillaume Cattaneo, Christian Marly, Eric Hebbinckuys, François Xavier Le Romain, Morvan Bourbin, Pierre Germain, Philippe Enel, Jérôme Nutte, Laurent Hill, Jean-Luc Marin

Excusé : Olivier Errel.Bouquet, Florence De Kerviler

Absent : Jean Paul Ortelli

Invité : Eric Parmentier (Commissaire aux comptes)

Le mot du Président

Jean-François Cutugno rappelle qu'il essaie de communiquer de manière régulière des informations aux membres par internet.

Du fait du Covid, peu de compétitions ont pu avoir lieu. Mais il importe de souligner les résultats aux 1^{er} Championnats du Monde 470 mixte de Matisse Pacaud et Lucie de Genes (12^{èmes}), d'Amélie Flandorffer et Pierre Williot (16^{èmes}). En Laser, à Vilamoura, Louise Cervera est 11^{ème} et 1^{ère} française. A Torbole, en ICLA4, Gilda Dondona est 12^{ème} et 1^{ère} française. En ICLA6 Lilyan Bretagne 9^{ème}, Zaki Karassane 11^{ème}, Félix Parton 13^{ème}, Max Cheli 15^{ème}, Yannick Flandorffer 29^{ème} (55 participants). Optimist : sélective aux Championnats du Monde et Europe : Capucine Deltel 6^{ème}, Emma Schneider 11^{ème} filles, Frédéric Flandorffer 22^{ème} garçons.

Les travaux ont continué : essentiellement peinture et bandeau.

Le Président a rencontré les principaux interlocuteurs et partenaires potentiels du club : Port Canto (les relations sont maintenant bonnes), Vieux Port, et surtout la Mairie de Cannes. David Lisnard considère que le Yacht Club par son ancienneté et son activité est le pilier de l'activité nautique. Il confirme son soutien à la voile de prestige et de compétition.

Les Régates Royales : le projet avance bien. Si Covid, le format devra ressembler à celui de l'an dernier. Sans Covid : village diminué, remise des prix au kiosque des Allées. Pour les Dragons : Open de France. Pour les Stars : championnat de district. Pour les 5,5m : championnat. Partenariat avec Banque Populaire Méditerranée, Eco Clean, Roederer (coin VIP), hôtel Martinez, Fragonard(?).

Jérôme Nutte rapporte l'avancée de l'organisation sur l'eau.

Mme Martins de Oliveira (adjoindue à la façade maritime) soutient les initiatives de régates internationales et rencontrera très bientôt le Président.

Approbation du compte-rendu du CA du 18 mars 2021

Il est approuvé à l'unanimité après modification de l'ordre des paragraphes « nouveaux membres » et « soutien aux coureurs ».

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020

Le Trésorier, Gérard Blanc, détaille les comptes suivis par Mr Parmentier, Commissaire aux Comptes.

Il rappelle les litiges en cours avec « Le Skipper ». L'un concerne une dette de celui-ci. Le Tribunal d'Instance de Cannes s'étant déclaré incompétent au profit du Tribunal administratif Il a été fait appel de cette décision. L'Appel a été entendu le 21 avril. Le jugement doit être rendu mi-juin. La dette est provisionnée. L'autre litige a été porté devant les Prudhommes : gain en première instance. Appel de Mr Cervera. Pas encore entendu.

Globalement, sur l'exercice, le résultat est positif d'environ 24000 €.

Noter que la subvention de la Mairie est ajustée aux dépenses 160000€ au lieu de 180000€ pour les Régates Royales.

La dette résiduelle est de l'ordre de 7000€. Elle sera apurée cette année.

L'érosion du montant des cotisations des membres est préoccupante passant à 121000€ au lieu de 134000€ l'année passée, conséquence sans doute de la suppression du droit d'entrée. Il faut y être attentif.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2022 présenté est adopté à l'unanimité.

Plan d'investissement et demandes de subventions

Le CA décide de privilégier le matériel de l'École de Voile et les travaux au Club (la majeure partie a été réalisée pendant la période Covid).

Le Conseil Régional a notifié son accord pour 20000€ sur une demande de 40000€. Il faudra fournir les justificatifs et apposer le logo de la Région sur les matériels acquis.

Le Conseil Départemental n'a pas encore répondu pour les investissements. Il accorde 5000€ pour le fonctionnement, 25000€ pour les Régates Royales.

Prochaine Assemblée Générale

Elle aura lieu le mercredi 23 juin sur la terrasse (comme l'an dernier, Covid oblige). Les documents vont être envoyés aux membres cette semaine. Les annexes seront disponibles par Internet. Elle sera suivie immédiatement d'un conseil d'administration dont l'ordre du jour sera l'élection du Président et du Bureau.

Fixation de la cotisation 2022

Le trésorier propose une modification (légère hausse) de la grille actuelle, rappelant que tout était stable depuis plusieurs années. Le nouveau barème est approuvé à l'unanimité.

Pas de modifications des Statuts ou du Règlement Intérieur

Admission de nouveaux membres

Le Conseil décide à l'unanimité moins une voix que la fiche de demande d'admission et celle de demande de poste d'amarrage seront séparées.

Après examen des candidatures sont admis :

Stéphane Pauluzzi
Laura Kermoun
Antoine Singer (en attente de confirmation)
Léo Weidmann
Karl Stikelmanne
Alain Domken
Christine et Marc Langlois
Michael et Roya Poole
L'hôtel Martinez (personne morale)

Questions diverses

La fête du Club prévue le samedi 26 juin doit être annulée en raison du Covid et du couvre-feu.

Le chômage partiel des salariés court jusqu'au 15 juin. La suite dépend des décisions gouvernementales.

Les stages d'été redémarrent en juillet. Jehan Lerin va faire un envoi par mail. En cas d'absence de Jehan, Matisse pourrait le remplacer.

Appel à volontaires dans le conseil d'administration pour l'Assemblée Générale. Jacques Tabutin et Patricia assureront le secrétariat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire Général
Alain Josserand